

ACCESSIBILITÉ DES ERP EXISTANTS ET NEUFS

Réglementation, diagnostic et mise en oeuvre

2 JOURS, 14 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

CODE : TC09

Objectifs de la formation

Définir le handicap et ses concepts clés

Identifier les différents textes encadrants le handicap

Identifier les études d'accessibilité et le diagnostic d'accessibilité

Respecter les procédures de la mise en accessibilité d'un ERP

Identifier les obstacles à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Animée par

■ ROUX-PIAZZA Émilie

Directrice,

ACCÈSMÉTRIE

■ GIRARD Anthony

Responsable équipe accesibilité,

ACCÈSMÉTRIE

■ BRIE Romain

Responsable Adjoint équipe accessibilité,

ACCÈSMÉTRIE

Public concernés

■ Maître d'œuvre et architecte, Maître d'ouvrage public ou privé ; Assistant à maîtrise d'ouvrage

Critères d'admission

■ Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
-

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
 - Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
 - Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
 - Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
 - Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
 - Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.
-

Tarifs

- Tarif général Dom-Tom : 1695,00 €HT
 - Tarif général : 1495,00 €HT
-

Maîtriser les définitions et les notions associées au handicap

- Questions/réponses sur le handicap et les personnages célèbres
 - Définir le handicap et ses concepts clés
 - Discerner les concepts de déficience, incapacité et désavantage
 - Identifier les caractéristiques des déficiences
-

Maîtriser le cadre législatif et réglementaire du handicap

- Décortiquer les points clés de la loi du 11/02/2005
 - Zoom sur l'article IV consacré à l'accessibilité
-

Intégrer la réglementation et les évolutions normatives récentes

- Présentation des textes encadrant le handicap
 - Comprendre les principes d'application de la réglementation sur les constructions neuves et les bâtiments existants
 - Point sur les évolutions réglementaires
-

Appréhender les enjeux de l'accessibilité pour les établissements recevant du public

- Comprendre l'arrêté du 8/12/14
 - Assurer l'évacuation des personnes en situation de handicap
 - Connaître les différentes études d'accessibilité et le diagnostic d'accessibilité
-

Quelles sont les procédures à suivre pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public

- Comprendre le rôle de la sous-commission départementale d'accessibilité
 - Connaître les autorisations administratives
 - Comment établir le cahier des charges des travaux
 - L'attestation d'accessibilité
 - Qu'est-ce que le registre public d'accessibilité
-

Cas pratique : procéder à des analyses sur plans en vue de détecter d'éventuels obstacles avant le lancement des travaux

Appréhender l'accessibilité en pratique

- Identifier et comprendre les principaux obstacles à l'accessibilité
 - Répondre à la déficience visuelle, auditive, motrice : les aides techniques
 - Analyse de solutions illustrées
-

Dates

Paris	Classe virtuelle	Lyon	Marseille	Nantes
02-03/02/2021	02-03/02/2021	01-02/06/2021	01-02/06/2021	28-29/09/2021
31/03-01/04/2021	31/03-01/04/2021	13-14/10/2021	13-14/10/2021	02-03/12/2021
21-22/06/2021	01-02/06/2021			
14-15/09/2021	21-22/06/2021			
17-18/11/2021				
15-16/12/2021				